

**Licence professionnelle Management (organisation et
gestion) en entreprises d'horticulture et de paysage**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management (organisation et gestion) en entreprises d'horticulture et de paysage. 2016, Université d'Angers. hceres-02039351

HAL Id: hceres-02039351

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039351>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management (organisation et gestion) en entreprises horticoles et de paysage

- Université d'Angers – UA (déposant)
- Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

Ouverte en 2002, la licence professionnelle (LP) *Management (organisation et gestion) en entreprises horticoles et de paysage* a pour objectif de former de futurs cadres intermédiaires en organisation et gestion pour les besoins des entreprises de la filière horticole. Elle est le fruit d'une collaboration entre l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de l'université d'Angers et le Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) du Fresne.

La formation est proposée en cycle initial classique et en formation continue (FC), sous contrat de professionnalisation. Elle est également accessible par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Cette licence professionnelle, d'un volume global de 400 heures d'enseignement en présentiel, est structurée autour de cinq unités d'enseignement (UE) obligatoires portant sur les fondamentaux de la gestion (commerce, connaissance de l'entreprise, gestion financière, etc.), auxquelles s'ajoutent deux UE optionnelles, plus techniques (connaissance de la filière horticole, complément de biologie végétale, étude des systèmes automatisés, labellisation des entreprises). Deux UE professionnelles constituées d'un projet tuteuré, d'une part, et de deux périodes de stage en entreprise (au total quatre mois), d'autre part, complètent le contenu de cette formation.

A l'issue de la formation, les débouchés et métiers envisagés vont du créateur au repreneur d'entreprises en horticulture, maraîchage ou paysage à ceux de chef d'équipe ou de secteur, soit en collectivité territoriale, soit en entreprise horticole ou du paysage.

Synthèse de l'évaluation

Le contenu du cursus de formation est globalement cohérent avec les objectifs visés : former des futurs cadres intermédiaires en management pour les besoins des entreprises de paysage et d'horticulture. Les enseignements de management représentent, en effet, plus de 60% du volume horaire de la formation. Un renforcement des enseignements relatifs aux ressources humaines pourrait cependant être envisagé.

Si la filière horticole et paysagère tient une place très importante en Pays de la Loire, il est surprenant de constater que la participation des professionnels à la LP est inexistante. En effet, aucun cours n'a été assuré par des professionnels en 2014-2015, alors que ce n'était pas le cas dans les années antérieures. Leur désengagement n'est pas expliqué dans le dossier fourni, ce qui est regrettable. Cette absence d'implication de la profession est contraire à l'esprit de la LP qui ne répond donc pas aux exigences stipulées par l'arrêté de 1999 relatif à la LP.

Par ailleurs, eu égard aux informations fournies dans le dossier, l'ancrage de cette formation au sein même de la composante universitaire qui la porte est sujet à interrogation. En effet, l'UFR des Sciences de l'université d'Angers n'assure ni la coordination pédagogique, ni le recrutement des intervenants, ni la gestion des stages et des projets tuteurés. Seulement trois enseignants de cette UFR interviennent dans cette formation pour moins de 30% des enseignements.

Les effectifs des deux dernières promotions sont relativement élevés et stables (entre 26 et 27 étudiants). La LP a accueilli six étudiants en contrats de professionnalisation au cours des deux dernières années et une VAE. Cependant, le recrutement est extrêmement peu diversifié. En 2014-2015, 100 % des étudiants de la promotion ont pour diplôme un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Cette formation apparaît donc plus comme une troisième année de BTS destinée aux étudiants issus d'un BTSA qu'une licence professionnelle.

Enfin l'insertion professionnelle n'est pas à la hauteur des résultats espérés et l'inadéquation entre les objectifs de formation et l'évolution des besoins de la profession ne permet pas toujours aux diplômés d'accéder aux emplois visés.

Points forts :

- Des effectifs stables et relativement élevés.
- Une spécialisation horticole et paysagère pertinente au regard de l'importance de cette filière en Anjou.
- Deux stages d'une durée totale de quatre mois.

Points faibles :

- Un dossier lacunaire qui ne permet pas d'apprécier pleinement un grand nombre de points tels que le dispositif de suivi des diplômés, l'insertion professionnelle, les emplois occupés par les diplômés, l'acquisition des compétences, l'équipe pédagogique, etc.
- La LP ne répond nullement aux dispositions de l'arrêté de 1999 en termes de participation des professionnels à l'enseignement.
- Une très faible implication de l'UFR des Sciences dans le pilotage de la formation.
- Un manque de diversité dans le recrutement des candidats vis-à-vis de leur cursus antérieur.
- Une partie des emplois occupés à l'issue de la formation n'est pas en adéquation avec le niveau du diplôme.
- L'absence de prise en compte des points faibles et des recommandations proposées lors de l'évaluation précédente.

Recommandations :

Malgré un environnement professionnel très favorable lié à l'importance de l'horticulture en Pays de la Loire, le contenu de la LP *Management (organisation et gestion) en entreprises horticoles et de paysage* peine à répondre aux nouvelles exigences de ce secteur. Par ailleurs, suite au désengagement total des professionnels en 2014-2015 et au manque d'implication de l'établissement porteur (université d'Angers) qui a confié au lycée agricole l'entière responsabilité du pilotage de cette formation, elle ne répond plus aux exigences définies par l'arrêté de 1999 relatif à la licence professionnelle.

Pour poursuivre cette formation dans des conditions conformes aux objectifs d'une LP, l'établissement porteur doit assumer la responsabilité du pilotage de la formation et la revisiter complètement, en lien très étroit avec les partenaires professionnels. Le lycée, tout en étant un partenaire potentiel de la LP, ne peut se voir déléguer le portage et la responsabilité pédagogique de cette formation universitaire. La première étape est de réaliser une étude portant sur les besoins de niveau II de la filière horticulture et paysage puis d'adapter les objectifs de la formation à ces besoins. Enfin une analyse de l'offre globale de formation dans le Grand Ouest et dans ce domaine du management des entreprises permettrait peut-être des mutualisations.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif de la LP est de former de futurs cadres en management et gestion pour les besoins des entreprises de paysage et d'horticulture.</p> <p>Pour ce faire, la formation d'un volume global de 400 heures d'enseignement en présentiel est structurée en sept UE (au total 123 heures de cours et 277 heures de travaux pratiques et travaux dirigés).</p> <p>L'UE2, l'UE3 et l'UE4 représentent des volumes horaires importants car elles correspondent aux compétences, en commerce, en connaissance de l'entreprise et en gestion, qui sont celles principalement attendues par les entreprises chez un manager ou un repreneur.</p> <p>Le contenu et les objectifs des différentes UE de ce cursus sont cohérents avec l'objectif global de la formation. Cependant, le management de l'entreprise demande aussi des compétences dans le domaine de la gestion des ressources humaines qui sont peu abordées.</p> <p>A l'issue de la formation, les diplômés peuvent reprendre, créer des</p>
---	---

	<p>entreprises en horticulture ou paysage ou occuper les fonctions de chefs d'équipe en collectivités territoriales, chef de secteur en entreprises horticoles ou de paysage. Toutefois, seulement 60% des emplois occupés à l'issue de la formation seraient en adéquation avec le niveau du diplôme.</p> <p>La formation est proposée en formation initiale classique et en alternance mais le dispositif d'alternance n'est pas du tout explicité dans le dossier fourni.</p> <p>Le dossier ne précise pas les lieux d'enseignement, ni leur organisation au sein des établissements partenaires : université d'Angers et LEGTA du Fresne.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation, ouverte en 2002, est reconnue dans son secteur d'activité.</p> <p>Des liens sont mentionnés avec l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) et l'Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture. Cependant la nature de ces collaborations n'est pas détaillée dans le dossier.</p> <p>La filière horticole tient une place très importante en Pays de la Loire ; il en est de même pour les entreprises du paysage. Malgré cette situation très privilégiée, il est surprenant de constater qu'aucun cours n'a été assuré par des professionnels en 2014-2015 alors qu'ils étaient plus de 78% en 2010-2011. Cette situation est un manquement important aux règles de fonctionnement d'une licence professionnelle.</p> <p>Le dossier constate ce désengagement majeur de la profession mais ne l'explique pas.</p> <p>Enfin, la concurrence avec d'autres formations au niveau régional est peu étudiée et complètement éludée au niveau national. Seules deux LP de l'Ecole supérieure d'agriculture (ESA) d'Angers sont identifiées comme concurrentes à cette formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (biologie, économie, gestion, anglais, etc.), ce qui est un atout au regard des objectifs visés.</p> <p>Le seul tableau fourni en annexe, montre que 50% des enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'université (UFR Sciences et Institut universitaire de technologie (IUT)). Toutefois, le dossier ne précise pas le contenu de leurs enseignements. Il ne précise pas non plus qui assure les 50% restants : profil, contenu des enseignements, volume, etc. Les données chiffrées transmises sont donc inexploitable et ne permettent pas de comprendre qui fait quoi et de quel établissement il provient.</p> <p>Il existe une double coordination de la formation (UFR Sciences et LEGTA du Fresne), mais la présentation interroge sur l'implication de l'UFR dans le pilotage de la formation. En effet, le responsable de la formation à l'université n'assume ni la coordination pédagogique, ni le recrutement des intervenants, ni la gestion des stages et des projets tuteurés, et son nom ne figure pas non plus dans la composition de l'équipe pédagogique présentée en annexe.</p> <p>Le dossier fourni mentionne uniquement l'implication des tuteurs du LEGTA du Fresne dans le suivi des stages et du projet tuteuré. L'ancrage de cette formation au sein même de la composante universitaire qui la porte est donc sujet à interrogation. Il est enfin à noter qu'aucun cours n'est assuré par des intervenants professionnels en 2014-2015.</p> <p>Une telle dérive est incompréhensible et contraire à l'esprit de la licence professionnelle qui est un diplôme universitaire, tenu de respecter l'arrêté de 1999 relatif à cette formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont corrects et en progression constante : 20 étudiants en 2010-2011, 25 en 2011-2012 et 27 en 2014-2015.</p> <p>La formation peine cependant à recruter des profils variés d'étudiants (par exemples deuxième année de licence (L2) <i>Sciences du vivant</i>, Diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Génie biologique</i>). En effet, 100% des étudiants de la promotion 2014-2015 sont issus de BTS ; 50% ont un baccalauréat professionnel et 50% ont un bac technologique.</p> <p>Cette formation apparaît donc plus comme une troisième année de BTS destinée aux étudiants issus d'un BTA qu'une réelle licence professionnelle.</p> <p>La réussite au diplôme est bonne (85 % en moyenne), mais elle varie</p>

	<p>beaucoup d'une année à l'autre. La poursuite d'études est rare (un étudiant par promotion environ).</p> <p>D'après les résultats de l'enquête à 30 mois, l'insertion professionnelle est satisfaisante. Cependant il est indiqué dans le dossier fourni que « les emplois ne sont pas toujours en adéquation avec le niveau d'étude ». Sans indications sur les métiers réellement exercés, il est malheureusement difficile de porter une appréciation sur la qualité de l'insertion.</p>
--	---

Place de la recherche	<p>Compte tenu de la nature de la formation, le volet recherche est peu développé. Le dossier mentionne l'implication d'enseignants-chercheurs dans la formation et l'existence de l'Unité mixte de recherche (UMR) 1345, Institut de recherches en horticulture et semences (IRHS) sur le territoire. Il ne précise toutefois pas les liens éventuels entre la formation et la recherche, dont on peut supposer qu'ils sont inexistantes.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation de la formation s'apprécie ici au travers des stages proposés (deux stages) et de l'orientation professionnelle des enseignements (étude de cas, projet tuteuré).</p> <p>Les deux stages de cette formation (technique d'un mois et management de trois mois) préparent les étudiants à l'intégration dans le milieu professionnel.</p> <p>Les enseignements dispensés dans la LP sont orientés vers la pratique professionnelle et se basent sur des cas concrets et des mises en situation.</p> <p>La professionnalisation de la formation pourrait cependant être renforcée en impliquant les professionnels de la filière horticole et paysagère qui pour l'instant sont désengagés de la formation.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) annexée au dossier est cependant insatisfaisante et nécessite une réécriture, au besoin avec l'appui du référent CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle) de l'établissement et des conseillers de la CNCP.</p>
Place des projets et stages	<p>Une place importante est accordée aux stages (deux stages d'une durée totale de quatre mois) et au projet tuteuré (150 heures).</p> <p>Toutefois les objectifs, l'organisation, le suivi du stage, les entreprises d'accueil, des exemples de problématiques traitées lors de ces stages auraient dû être précisés dans le dossier.</p> <p>Le document ne présente pas non plus clairement les objectifs, l'organisation et le contenu du projet tuteuré.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est peu développée dans le dossier fourni. Ce dernier mentionne cependant la réalisation de stage à l'étranger, sans préciser le nombre, la fréquence, le type d'entreprises d'accueil ou encore les problématiques traitées.</p> <p>L'existence d'un « jumelage » entre le lycée agricole du Fresne et l'Institut d'horticulture de Meknès (Maroc), ainsi qu'avec d'autres pays du Maghreb sont mentionnés. La LP accueille ainsi en moyenne un étudiant marocain et/ou égyptien par an.</p> <p>Enfin, est évoqué le faible niveau en langue des étudiants français de LP, qui est identifié comme pouvant constituer un frein à l'embauche des jeunes diplômés. Pourtant, les entreprises horticoles angevines ont des liens avec d'autres entreprises situées en Europe, Pays-Bas notamment, pour les approvisionnements en semences et bulbes par exemple.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le dossier fourni ne comprend aucune information sur ces différents points, si ce n'est qu'un « recrutement composé à 100% de BTSA est considéré comme un point fort ». Or, à l'évidence, l'absence de diversité dans le recrutement est un point faible et majeur.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est ouverte en cycle initial classique et en formation continue. Elle a accueilli six étudiants en contrat de professionnalisation au cours des deux dernières années. Une VAE a été également réalisée chaque année.</p> <p>Cependant, le dossier est lacunaire et ne donne aucune information sur les dispositifs de suivi et d'accompagnement de ces différents publics, ni sur le dispositif d'alternance pour les contrats de professionnalisation.</p> <p>La place du numérique dans la formation n'est pas développée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de validation de la licence fournies en annexe sont conformes aux modalités précisées dans l'arrêté du 17/11/1999.</p> <p>L'acquisition des connaissances est appréciée par un contrôle continu et régulier tout au long de l'année. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement présentées dans le dossier.</p> <p>Le projet tuteuré est évalué par un rapport écrit et une soutenance orale.</p> <p>Le stage technique est évalué par un rapport écrit et le stage management par un rapport écrit et une soutenance orale qui se déroule début août.</p> <p>Toutes les autres UE sont évaluées par des contrôles de connaissances écrits et/ou oraux qui représentent au total 28 heures.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas formalisé.</p> <p>Le rapport d'autoévaluation n'évoque ni le supplément au diplôme (absent du dossier) ni l'existence d'un portefeuille de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il existe plusieurs dispositifs de suivi des anciens diplômés : enquête ministérielle à 30 mois et enquête de l'UFR des Sciences à 6 mois.</p> <p>Toutefois, le dossier est très lacunaire sur ce point : aucune information n'est fournie sur les emplois occupés, le type de contrat, la situation géographique des emplois, etc.</p> <p>Le dossier indique le pourcentage de l'insertion professionnelle sur la base du nombre de répondants aux enquêtes. N'ayant pas connaissance des métiers réellement exercés à l'issue de la formation, il n'est pas possible de porter une appréciation sur l'adéquation entre les objectifs de formation, les besoins et les emplois réellement occupés. Ceci est regrettable dans la mesure où, le rapport signale que « certains étudiants regrettent le manque d'évolution de la licence par rapport à l'évolution des métiers ».</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il est difficile de statuer sur l'existence d'un conseil de perfectionnement dans cette formation, car les informations transmises dans le dossier sont trop succinctes.</p> <p>La composition et le mode de fonctionnement de ce conseil ne sont pas évoqués, pas plus que les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Science, technologie et ingénierie
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Management en entreprises d'horticulture et de paysage
Responsable de la formation	Tristan Boureau

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>L'expert HCERES préconise à raison un renforcement des enseignements en ressources humaines. L'équipe pédagogique envisage leur mise en place, <i>via</i> l'intervention d'un professionnel dès la rentrée 2016.</p> <p>L'expert HCERES souligne à plusieurs reprises, et à raison, la disparition anormale des interventions de professionnels qui, pourtant, étaient nombreuses il y a peu. Plusieurs intervenants professionnels ont été mal répertoriés dans l'autoévaluation. Leurs services cumulés n'atteignent néanmoins que 20% des enseignements. Conscients du problème les responsables de la formation, qui l'ont d'ailleurs eux-mêmes souligné dans leur autoévaluation, s'assureront que dès la rentrée 2016, la part d'interventions de professionnels reviendra au niveau fixé par le décret de 1999.</p> <p>Nous regrettons le recrutement de 100% d'étudiants de BTS, souligné dans l'expertise. Nous tenons néanmoins à souligner que cette formation de LP conduit au recrutement des diplômés pour des emplois s'appuyant sur les nouvelles compétences acquises en complément du Bac+2. De plus, l'Université d'Angers, porteuse de la Licence, proposera dans le cadre de son 3PE à partir de 2017 en seconde année de Licence un module « prépro » destiné à présenter les LP locales et leurs débouchés. Nous espérons ainsi attirer plus d'étudiants de L2 vers nos LP. Néanmoins, il ne faut pas oublier que cette LP représente un bon complément aux BTS car s'appuyant sur les acquis « paysage et horticulture » ce qui ne facilite pas l'admission d'autres étudiants sans compétences sur le sujet.</p> <p>L'expert regrette que le pilotage par l'UA de la formation ne soit pas assez « visible ». Pourtant, la coordination pédagogique et la présidence du jury sont bien assurées par l'Université d'Angers par le Dr Tristan Boureau. Il est assisté dans toutes les tâches par une équipe issue du lycée et coordonnée par Mathieu Chassaing. La formation est par ailleurs gérée par le service scolarité de l'UFR Sciences. 30% des enseignements sont assurés par des collègues de l'UA, ce qui est supérieur à beaucoup d'autres LP multisites.</p>

L'insertion professionnelle des étudiants est suivie par des enquêtes à 6, 10 et 30 mois. Comme pour la plupart des formations, le taux de réponse reste insuffisant. Néanmoins, l'insertion professionnelle des répondants reste bonne (l'enquête à 6 mois 2013-14, par exemple, affiche 81% de répondants) et les étudiants accèdent rapidement à un emploi après la fin de leur cursus. De plus, la formation permet aux diplômés de prétendre à des postes d'encadrement ou de second du chef d'entreprise qui ne leur serait accessible qu'avec une forte expérience s'ils n'étaient titulaires que d'un BTS.

Recommandations

Observations	<p>Dans ses recommandations, l'expert HCERES estime que l'établissement devrait réaliser une étude sur les besoins de niveau II de la filière puis adapter, si nécessaire, ses objectifs. Ce travail de fond est déjà engagé et soutenu par la commission emploi-formation de Végépolys qui confirme l'adéquation de la formation avec les besoins des entreprises.</p> <p>Les enquêtes actuellement menées directement auprès des entreprises du secteur, dans le cadre de l'offre d'accréditation et de la demande de passage en apprentissage et d'ouverture à la formation continue de la formation vont également dans le même sens.</p> <p>De plus, à travers les échanges continus avec les organismes professionnels que sont l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs de Paysage), la FNPHP (Fédération Nationale des Producteurs Horticoles et Pépiniéristes) et l'UHA (Union Horticole d'Anjou) : (Conseils d'administration, réunions de concertation, assemblées générales de ces organisations professionnelles...), les responsables (direction et pédagogique) de la formation reçoivent un retour permanent des besoins des professionnels du secteur.</p>
--------------	--

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

Observations	<p>Bien que 60% des diplômés occupant en sortie de cursus un emploi en lien avec le niveau de qualification soit insuffisant, ce pourcentage démontre néanmoins que les niveaux d'exigence et de qualification correspondent bien à ceux d'un niveau II.</p> <p>Il est aussi nécessaire de rappeler qu'en raison du marché du travail actuel, toute formation confondue, le niveau d'entrée actuellement en entreprise est presque systématiquement inférieur au diplôme. Il est donc nécessaire de suivre le devenir des diplômés à plus long terme.</p> <p>Comme dans la plupart des formations qui hébergent des étudiants en présentiel et des alternés, la LP propose lors des périodes des alternants en entreprise des projets tuteurés et d'autres enseignements permettant de valider des compétences naturellement développées par ailleurs par ceux qui sont en emploi. Un travail important a été effectué sur ce volet lors de la mise en place de la nouvelle équipe et les étudiants se montrent satisfaits de ce mode de fonctionnement.</p>
--------------	--

Environnement de la formation

Observations	<p>Les établissements de formation du végétal échangent continuellement à travers Végépolys, (pôle de compétitivité mondial du végétal) et depuis peu <i>via</i> le RFI supporté par la Région Pays-de-la-Loire ce qui leur permet d'adapter et de faire évoluer l'offre de formation de manière concertée. Si ces différentes formations peuvent paraître, en théorie, concurrentes, en réalité, elles ne le sont pas frontalement, mais plutôt de façon complémentaire.</p> <p>Cependant, des recouvrements peuvent exister, notamment avec la LP "Manager des entreprises agricoles" portée par l'IUT et l'ESA avec laquelle un certain degré de mutualisation peut être étudié.</p>
--------------	---

Equipe pédagogique

Observations	La répartition entre enseignants des établissements est équilibrée.
--------------	---

Place de la recherche

Observations	<p>Les LP ont des objectifs de professionnalisation et d'insertion immédiate peu compatibles avec une découverte de la recherche qui pousserait les individus à continuer en master. A ce titre, le peu d'étudiants en poursuite d'études est un facteur positif.</p> <p>Le bon niveau des équipes de recherche auxquelles appartiennent les EC émergeant à la formation reste une preuve de la qualité des enseignements scientifiques dispensés.</p>
--------------	--

Place de la professionnalisation

Observations	La Fiche RNCP sera réécrite. Les formations portées par l'Université d'Angers travaillent actuellement à la traduction en compétences de leurs modules d'enseignement. La LP qui a déjà entrepris ce travail est plutôt en avance sur ce dossier.
--------------	---

Place des projets et stages

Observations	<p>Durant l'année de leur formation les étudiants effectuent un projet tuteuré ainsi que deux périodes de stage.</p> <p>L'implication, le sérieux et l'intérêt que les étudiants portent aux projets tuteurés se retrouvent dans les très bonnes notes qu'ils obtiennent généralement sur la réponse à une problématique réelle des entreprises démarchées.</p> <p>Les solutions proposées par les étudiants sont souvent pertinentes et répondent concrètement à cette attente de plus-value. Le travail effectué fait ensuite l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.</p> <p>Le premier stage d'une durée d'un mois est un stage nommé « technique ». Les étudiants doivent s'intégrer dans la structure accueillante et participer aux chantiers réguliers. A la fin de cette période de stage, ils doivent produire une présentation globale de l'entreprise : une étude précise de différents niveaux d'organisation de l'entreprise (décisionnel, financier, technique, personnel), les atouts, contraintes, opportunités et menaces pour chacun des niveaux. Ce stage est sanctionné par un rapport écrit évalué.</p> <p>Le deuxième stage, d'une durée de trois mois, est un stage nommé « management ». Les étudiants continuent à s'intégrer dans l'équipe technique mais doivent progressivement travailler avec les autres organes de l'entreprise afin d'en comprendre le fonctionnement précis et de proposer une régulation à la fois technique, organisationnelle, financière et gestionnaire de l'entreprise. Ce stage est sanctionné à la fois par un rapport écrit et par un oral de quarante cinq minutes à l'issue de la formation.</p>
--------------	--

Place de l'international

Observations	<p>Le niveau en anglais des étudiants étant souvent très faible, le volume de cours en anglais pourrait être augmenté. De plus, des modules de remédiation en anglais existant déjà à l'UA pourraient être proposés de manière encadrée. Cependant, force est de constater que la plupart des jeunes engagés dans la formation ne comprennent malheureusement pas l'intérêt que peut avoir l'anglais dans leur projet et ne travaillent pas la matière.</p> <p>En ce qui concerne les stages à l'étranger, ils ont malheureusement eu tendance à diminuer ces dernières années, compte tenu du contexte géopolitique de certains pays d'accueil (Egypte, Maroc, Tunisie...) D'une demi-douzaine d'étudiants concernés, nous constatons depuis 3 à 4 ans un nombre limité de 2 ou 3 étudiants maximum réalisant l'un de leur 2 stages en Allemagne, pays bas ou autre pays de l'UE, principalement.</p>
--------------	--

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	Nous n'estimons pas que le recrutement 100% en BTS soit une force. Nous regrettons en effet ce point dans le document. Par contre, la reconnaissance de cette formation par les BTS qui veulent aller plus loin est un point positif.
--------------	---

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	Dans le cadre de l'accréditation 2017, les formations portées par l'UA effectuent un travail de fond pour relier tous leurs contenus pédagogiques à des compétences disciplinaires ou transversales dans le but de produire des annexes au diplôme spécifiant ces dernières et des fiches RNCP plus précises.
--------------	---

Suivi des diplômés

Observations	Le répondant est étonné que l'expert HCERES fasse état d'un manque d'informations sur le suivi des diplômés. Normalement, l'annexe à l'autoévaluation de chaque formation comprend les enquêtes « méthodologie ministérielle » qui centralisent ces données. La fiche produite par l'UA concernant cette formation regroupe ces informations et est disponible par ailleurs sur le site de l'établissement.
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	La constitution des conseils de perfectionnement est précisée dans le dossier global de l'UA. Ces derniers sont encore parfois imparfaitement organisés et devront systématiquement donner lieu à compte-rendu ce qui permettra de formaliser leur constitution et leur fonctionnement.
--------------	---

Observations générales

Les acteurs de la LP remercient l'évaluateur pour l'acuité de son expertise et vont travailler dans les directions proposées avec un travail de fond, en particulier, sur la gestion de la LP et sur la participation des professionnels (pourtant nombreux à accueillir des stagiaires) aux enseignements.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

